

**Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)**  
**COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES<sup>1</sup>**  
**10<sup>e</sup> année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Année ↓	BERNE				FRIBOURG				
Semaines/an →	39				38				
Période de : →	45 minutes				50 minutes				
10 <sup>e</sup>	Sections Générale (G) / Moderne (M)		Section préparant aux écoles de maturité (P)		-				
	Approfondissements et prolongements individuels (API) <sup>2</sup>		2	Approfondissements et prolongements individuels (API) <sup>2</sup>		1		-	
				et					
				Latin		3			
				ou					
				Mathématiques chapitres choisis (MCC)		1			
				et					
			TP de Biologie/Chimie/Physique		2				
Temps d'enseignement total		2 <sup>3</sup>	Temps d'enseignement total		4				

Année ↓	GENÈVE																		
Semaines/an →	38½																		
Période de : →	45 minutes																		
10 <sup>e</sup>	Section Communication et technologie (CT)			Section Langues vivantes et communication (LC)				Section Littéraire-Scientifique											
	Expression orale			1	Profil Allemand/Anglais (AA)		Profil Sciences appliquées (SA)		Profil Latin (L)		Profil Sciences (S)		Profil Langues vivantes (LV)						
	Informatique			2	Expression orale		1	Expression orale		1	Latin		4	Physique		2	Allemand : lecture et communication		2
					Allemand : lecture et communication		2	Sciences appliquées		2				Démarches mathématiques et scientifiques		1	Anglais : lecture et communication		1
	Temps d'enseignement total			3	Temps d'enseignement total				3	Temps d'enseignement total				4 pour profil L et 3 pour profil LV					

**Source :** Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

<sup>1</sup> Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

<sup>2</sup> BE : Les élèves sont attribués à un groupe (*Français, Mathématiques, Allemand*) en fonction de leurs besoins et priorités.

<sup>3</sup> BE : ces élèves ont également 2 périodes d'*Activités créatrices sur textiles et TM* que les élèves de la section P n'ont pas.

**Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)**  
**COURS OU OPTIONS OBLIGATOIRES<sup>4</sup>**  
**10<sup>e</sup> année, degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine**

Année ↓	JURA								NEUCHÂTEL	TESSIN
Semaines/an →	39								39	36½
Période de : →	45 minutes								45 minutes	50 minutes
10 <sup>e</sup>	Options groupe 1		Options groupe 2		Options groupe 3		Options groupe 4		-	-
	Latin	4	Sciences expérimentales	4	Économie appliquée	2	TP de sciences	2		
	Sciences expérimentales	2	Mathématique appliquée	2	Italien	2	Activités manuelles	2		
	Anglais	2	Anglais	2	Anglais	2	Anglais	2		
	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4	Sciences Humaines	4		
				Sciences expérimentales	2	Sciences expérimentales	2			
	Temps d'enseignement total								12	

Année ↓	VALAIS	VAUD				
Semaines/an →	38 <sup>5</sup>	38				
Période de : →	45 minutes	45 minutes				
10 <sup>e</sup>	-	Voie pré-gymnasiale (VP)		Voie générale (VG)		
	-	Voie générale (VG)		Option de compétences orientée métiers (OCOM) <sup>4</sup>		
		Option spécifique (OS) <sup>6</sup>	Économie et Droit	4	Formation générale (FG)	2 <sup>7</sup>
			ou		Options AACT <sup>8</sup>	2
			Italien	4	MITIC <sup>9</sup>	Activités créatrices et manuelles / Arts visuels
			ou		et	ou
			Latin	4	Choix et projet personnel (Approche du monde professionnel)	Économie, droit et citoyenneté
			ou			ou
			Mathématiques et Physique (MEP)	4		Éducation nutritionnelle
						ou
					MITIC – Technologie numérique	
					ou	
					Sciences de la nature	
		Temps d'enseignement total	4	Temps d'enseignement total	4	

**Source :** Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

<sup>4</sup> Ces cours sont inclus dans les grilles horaires des disciplines.

<sup>5</sup> VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

<sup>6</sup> VD : Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique de la VP et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique (OS) ou une option de compétences orientée métiers (OCOM).

<sup>7</sup> VD. Une partie de ce temps peut être consacré à la gestion de la classe.

<sup>8</sup> VD : Options artisanales, artistiques, commerciales, ou technologiques.

<sup>9</sup> VD : Au travers de projets, les MITIC, le français, les mathématiques et l'OCOM AACT y sont également travaillés.